

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du jeudi 10 avril 2025

Date de la convocation: 04/04/2025

**Membres en
exercice : 16**

**Présents :
12**

**Votants:
16**

Le dix avril deux mille vingt-cinq à 20h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, dans la Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Marc VENZAL, Maire.

Présents : Marc VENZAL, Claude PAGES, Isabelle REDON, Laurent SEGOND, Josiane GINESTET, Jean-Charles ROGGERO, Jean-Luc GILLET, Valérie TEULET, Eléonore CARRIERE, Dominique BARBUTO, Sophie FRERE, Delphine DESHAIES-GALINIE

Représentés: Céline CARCENAC représentée par Isabelle REDON, Amélie BLACQUIERES représentée par Jean-Charles ROGGERO, Anne MAZARS représentée par Josiane GINESTET, Martyn LAFON représenté par Delphine DESHAIES-GALINIE

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance : Dominique BARBUTO

Secrétaire de mairie : Sylvie PALAFFRE

Objet: Changement des 3 portes principales à la Salle de Spectacles - DEL_2025_012

Rapporteurs : Claude PAGES et Josiane GINESTET,

Depuis la construction de la salle des spectacles en 1990, les trois portes principales sont en place. Après trois décennies d'utilisation, il est devenu nécessaire de les remplacer. En effet, ces portes sont désormais usées et ne remplissent plus efficacement leur rôle de sécurité, de maîtrise du son amplifié et du chauffage.

Les serrures anti-intrusion, qui étaient autrefois fiables, ne fonctionnent plus correctement, ce qui expose notre salle à des risques de vols ou de dégradations.

Le bruit nocturne est une nuisance. Les portes actuelles ne contiennent plus, à l'intérieur, le son des spectacles ou des fêtes. En remplaçant ces portes, nous pourrions améliorer l'isolation acoustique et ainsi favoriser une meilleure cohabitation avec le voisinage.

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

081-218100741-DEL_2025_012-DE

A G E D I

Enfin, les anciennes portes favorisent la déperdition de chaleur, il y a une perte d'énergie significative. En installant de nouvelles portes, nous réduirons nos factures de chauffage.

Trois devis sont présentés :

- ETS POMAREDE 12 517.00 € HT 15 020.40 € TTC
- ETP FABRE 16 480.53 € HT 19 776.64 € TTC
- ETS BARDY 12 470.80 € HT 14 964.96 € TTC

Josiane GINESTET indique que ces travaux peuvent prétendre à une subvention du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental du Territoire (FDT).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** la réalisation de ce projet,
- **RETIENT** la proposition de L'ETP POMAREDE 12 517.00€ HT 15 020.40 € TTC
- **CHARGE** Monsieur le Maire à demander une subvention au Conseil Départemental au titre du FDT,
- **FIXE** le plan de financement comme suit :

Montant hors taxes des travaux : 12 517.00 € HT 15 020.40 € TTC

Subvention du Conseil Départemental 30 % : 3 755 €

Fonds propres de la Mairie : 8 762 € HT 11 265,40 € TTC

- S'ENGAGE à inscrire la dépense au BP 2025,
- DIT que dans le cas où le montant de la subvention serait inférieur au montant sollicité, la différence sera à la charge de la Mairie.

Fait et délibéré, les, jour, moi, an, susdits et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Marc VENZAL



Le Secrétaire,

Dominique BARBUTO

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
081-218100741-DEL_2025_012-DE
A G E D I

Certifié exécutoire,
Reçu en Préfecture le 14/04/2025
Publié ou Notifié le 15/04/2025

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025
Date de reception de l'AR: 14/04/2025
081-218100741-DEL_2025_012-DE
A G E D I

